



## ANNEXE 1

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat de la Réunion  
Division des Personnels de l'Enseignement Secondaire  
(DPES)

### CALENDRIER

#### LISTE D'APTITUDE OU INTEGRATION 2018

DATES	OPERATIONS
Du 8 janvier au 28 janvier 2018	Inscription  <b>Certifiés</b> par LA ou intégration : procédure SIAP <b>Professeurs EPS</b> : LA ou intégration : procédure SIAP <b>PLP</b> : intégration : procédure SIAP <b>CPE</b> : intégration : procédure SIAP
Le 29 janvier 2018	Envoi accusé de réception par courrier électronique dans la boîte aux lettres des EPLE (certifiés, professeurs EPS, PLP, CPE) Accusé de réception papier envoyé à l'établissement affectation (PE) + adresse mail de l'intéressé(e)
Du 30 janvier 2018 au 3 février 2018 Du 12 février au 19 février 2018	Avis chef d'établissement sur accusé de réception (certifiés, professeurs EPS, PLP, CPE) Avis corps d'inspection dès réception des dossiers (certifiés, professeurs EPS, PLP, CPE)